

## Prologue à propos du projet des terminales 06

*Elèves de terminale, nous avons choisi d'écrire "une préface" sur un témoignage d'un enfant juif caché pendant la Seconde Guerre mondiale. Il s'appelle Monsieur David Fuchs et fut caché pendant la guerre dans une famille à Chavagnes-en-Paillers, en Vendée.*

*Nous avons choisi de lui rendre hommage pour ce qu'il a vécu et pour sa volonté de témoigner aux nouvelles générations.*

*Nous voulons que cette mémoire juive continue d'exister à travers les générations à venir et qu'elle ne tombe pas dans l'oubli. Elle permet de nous remettre en cause sur ce qui se déroule autour de nous aujourd'hui.*

*Depuis cette intervention, nous ressentons le devoir de vous partager, à notre tour, son histoire. Cette préface, si on peut la nommer ainsi, a été écrite pour vous témoigner sur ce qui nous a marqué. Nous pensons qu'il est urgent de conserver cet héritage pour le transmettre à notre tour.*

*En commémoration de la Guerre 14-18, nous avons eu l'idée de vouloir rencontrer des témoins de guerre. Malheureusement, pour la Première Guerre mondiale il n'y a presque plus personne. Tandis que pour la Seconde il reste des témoins. Nous avons rencontré David Fuchs, un enfant juif d'origine polonaise caché en Vendée à Chavagnes-en-paillers. Il est venu témoigner dans notre classe pendant près de 2h. Monsieur Fuchs est né en 1934 à Etrépany dans l'Eure, de parents polonais. Il nous raconte que ses parents ont quitté la Pologne pour la France peu de temps avant sa naissance ainsi que celle de sa sœur, Estera née en 1932. Ses parents parlaient polonais à la maison mais aussi le yiddish, une langue juive. C'est dans cette atmosphère qu'il commence à grandir.*

*Le 13 juillet 1942, ses parents sont déportés et internés au camp de Pithiviers, sans retour à Auschwitz. Accompagnés de l'ordre d'arrestations nominales, la police allemande et la police française s'occupent des arrestations dans les rues de Province. Pour monsieur Fuchs, c'est ce papier qui les a sauvés.*

*« Voyez comment un détail peut vous empêcher de monter dans les trains de la mort. »*

*Sur ce papier, il était indiqué que seuls les citoyens polonais devaient être déportés. Les enfants sont donc épargnés de ces arrestations car ils ont la nationalité française.*

*C'est une tante qui les prendra en charge un an et demi à Paris avant de les envoyer à Chavagnes-en-Paillers, petit village de Vendée.*

*Les enfants devaient quitter Paris pour être en sécurité. Leur tante a alors contacté un réseau juif qui s'occupait d'envoyer les enfants à la campagne. C'est une jeune fille grande et blonde, qui convoya les enfants.*

*Par la suite, David Fuchs fut accueilli par une première famille pour finalement arriver chez Marie Elise Roger, qu'il considère comme sa mère de guerre. On leur enleva leur étoile jaune mais on ne modifia pas leur nom. David grandit comme les autres enfants de son âge mais ne devait pas parler de ses origines, des raisons pour lesquelles il était là.*

*Pendant, à la fin de la guerre, il apprit que sa sœur et lui n'étaient pas les seuls enfants cachés.*

*Pour lui, témoigner c'est aussi rétablir la vérité. Dans ce témoignage, il rend hommage à ceux qui ont pris des risques : les jeunes filles qui emmènent les enfants en sûreté, les familles qui ont pris soins des enfants, et tous ceux qui ont résister pacifiquement, qui ont pris soins, qui ont défendu dans leur mesure ces gens, ces enfants, qui sont avant tout des humains. Ils n'ont pas d'étiquettes sur leur front : juifs, ennemis, traîtres ou encore résistants. Il n'y a que des personnes qui se battent comme ils le peuvent avec leurs idées. Ils défendent leur liberté.*

*A la fin de son intervention, c'est l'émotion qui nous submergea.*

*En effet, suite à la question « Avez-vous songé à vous venger ? », David nous répondit que sa vengeance pourrait être celle d'avoir fondée une famille.*

*Ce que nous retenons de cet échange va au-delà de l'émotion partagée. Nous avons réalisé que Monsieur Fuchs, comme lui-même nous l'a dit, est un des derniers témoins vivants pouvant nous parler de cette tragédie. Que restera-t-il après lui ? Si personne ne se charge de transmettre sa mémoire ainsi que celles des autres témoins ? Leurs mémoires tomberont dans l'oubli. Nous pensons qu'il nous revient le devoir de faire perdurer cette mémoire, par respect pour les victimes, mais surtout pour que jamais cela ne se reproduise.*